

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Mer, Littoral et Environnement marin,
Bureau des Marins et Usages de la mer,
61, route du Vallon,
BP 227
76203 DIEPPE CEDEX

A l'attention de M. XXXXX,

Port-en-Bessin, le 01/08/2023

Objet : Avis sur le projet de modification de l'Annexe 1 de l'Arrêté préfectoral portant schéma des structures des exploitations de cultures marines de la Seine-Maritime du 24 avril 2017.

V/Ref : Votre courriel en date du 01/08/2023 et ses pièce jointe
N/Ref : Archivage Alfresco et Archimer Avis 23-063

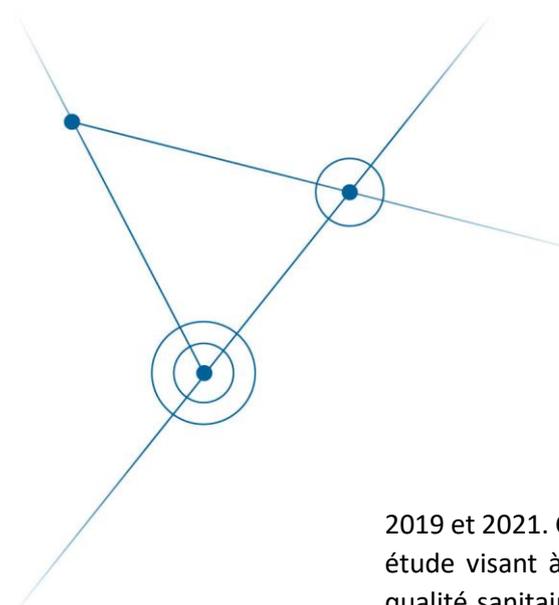
Affaire suivie par Julien NORMAND/LER-N/Port-en-Bessin

Monsieur,

Dans votre courrier en date du 01/08/2023, vous nous interrogez sur votre projet de modification de l'Annexe 1 de l'Arrêté préfectoral portant schéma des structures des exploitations de cultures marines de la Seine-Maritime du 24 avril 2017.

Cette modification vise à permettre l'élevage des huîtres creuses (*Crassostrea gigas*) et plates (*Ostrea edulis*) dans le bassin n°4 Saint-Aubin-sur-mer-Quiberville, répondant ainsi à la sollicitation du Comité Régional de la Conchyliculture Normandie – Mer du Nord (CRC-NMN). Les techniques d'élevage autorisées, la Densité ou production annuelle maximale d'exploitation, la Période sans densité maximale pour les concessions d'entreposage, les DIPI, DIMIR et DIMAR seraient identiques à celles prévues dans le bassin n°3 de la Côte d'Albâtre. Si ce projet de développement de la culture d'huîtres sur le bassin n°4 devait aboutir, la capacité de support du bassin serait considérée comme atteinte.

Cette demande du CRC-NMN s'inscrit dans la continuité d'une démarche initiée de longue date et visant à développer la conchyliculture sur le littoral de la Seine-Maritime. Elle s'est déroulée selon les prescriptions de l'Article 4 du Schéma des Structures sus-cité. La Préfecture de Seine Maritime a ainsi autorisé la création d'une concession expérimentale sur le littoral des communes de Quiberville et Saint-Aubin-sur-Mer entre



2019 et 2021. Cette concession a été accordée au CRC-NMN et a permis de réaliser une étude visant à évaluer la capacité du site pour l'élevage des huîtres (production et qualité sanitaire) et les interactions potentielles que cette exploitation peut avoir sur l'environnement et sur les usages (Lanshère J., 2022). Le protocole de l'étude a été établi par un Comité de Pilotage constitué de partenaires et d'experts, incluant le Laboratoire Environnement-Ressources de l'Ifremer en Normandie. Les résultats de l'étude ont été validés par l'ensemble des partenaires au cours de la réunion de restitution (CoPil n°3 du 10 mai 2022).

Les résultats de cette étude sont les suivants :

- l'exploitation ostréicole du bassin n°4 de Saint-Aubin sur mer-Quiberville apparaît faisable, selon les modalités d'exploitation (Espèces élevées, Techniques d'élevage, Densité ou production annuelle maximale d'exploitation, Période sans densité maximale pour les concessions d'entreposage, DIPI, DIMIR et DIMAR) qui sont celles du bassin n°3 de la Côte d'Albâtre
- les enjeux topographiques, sédimentaires, et environnementaux ne sont pas incompatibles avec l'exploitation ostréicole de ce bassin.

Par ailleurs, une étude sanitaire a été menée en vue du classement de la zone d'estran entre Saint-Aubin-sur-mer et Quiberville (Rocq S., 2020). Cette étude a été menée par Ifremer en réponse à une sollicitation de la DDTM76 et avec le soutien de la DGAL. Les résultats des analyses microbiologiques effectuées dans le cadre de cette étude sanitaire permettent d'estimer le classement de la zone en B et les résultats des analyses chimiques réalisées dans des huîtres prélevées en février 2018 et 2019 au point 009-P-002 Veules-les-Roses sont compatibles avec un classement sanitaire de la zone. Les 2 points ayant fait l'objet des suivis réalisés lors de cette étude sanitaire ne tombent toutefois pas dans l'emprise des 16,5ha couverte par la nouvelle zone. La surveillance sanitaire de la nouvelle zone imposera donc le déplacement de l'un de ces 2 points ou la création d'un nouveau point. Ceci pourra être formalisé via l'émission d'un avis spécifique de l'Ifremer.

Sous réserve que les modalités d'exploitation et de suivi identifiées ci-dessus soient effectivement respectées, l'exploitation ostréicole du bassin n°4 de Saint-Aubin-sur-mer-Quiberville apparaît pleinement compatible avec les enjeux sanitaire, topographiques, sédimentaires, et environnementaux. L'Avis de l'Ifremer concernant la modification de l'Annexe 1 de l'Arrêté préfectoral portant schéma des structures des exploitations de cultures marines de la Seine-Maritime est donc favorable.

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
Etablissement public à caractère industriel et commercial

Station de Port-en-Bessin
Avenue du Général de Gaulle BP32
14520 Port-en-Bessin
France
+33 (0)2 31 51 56 00

Siège Social
1625 route de Sainte-Anne
CS 10070
29280 Plouzané
France
R.C.S. Brest B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr

Nous vous invitons à répondre à un questionnaire de satisfaction accessible via le lien suivant : <https://forms.ifremer.fr/qualite-ifremer/expertise-et-avis> et vous en remercions par avance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



Benoist Hitier
Responsable de la station de Port-en-Bessin

Références citées :

ROCQ Sophie (2020). Etude sanitaire de la zone expérimentale entre Saint-Aubin-sur-Mer et Quiberville (Seine-Maritime) - groupe 3 (coquillages bivalves non fouisseurs).
<https://archimer.ifremer.fr/doc/00656/76778/>

Lanshère Julien (2022). Réalisation d'une étude relative à des expérimentations conchylicoles en Seine-Maritime, Site de Quiberville – Saint-Aubin-sur-Mer. Rapport d'étude réalisé par creoccean, Synergie Mer et Littoral, Cellule de Suivi du Littoral Normand, avec le soutien du CRC-NMN et du département de la Seine Maritime.

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
Etablissement public à caractère industriel et commercial

Station de Port-en-Bessin
Avenue du Général de Gaulle BP32
14520 Port-en-Bessin
France
+33 (0)2 31 51 56 00

Siège Social
1625 route de Sainte-Anne
CS 10070
29280 Plouzané
France
R.C.S. Brest B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr